

## Marius Blais: récipiendaire du prix RESAM 2009

Marius Blais est né à La Patrie le 20 novembre 1937 d'un père agriculteur et d'une mère institutrice. Il est le second d'une famille de 13 enfants. Dès son jeune âge, il développe une passion pour l'aménagement forestier. Il aurait aimé devenir un forestier à temps plein, mais le contexte économique fait en sorte qu'il deviendra pendant 35 ans producteur et forestier

Marc Bellavance  
Collaboration spéciale

Le monde forestier  
Septembre 2009

En 1970, très impliqué dans son milieu, il devient administrateur de la Coopérative agricole de La Patrie, coopérative dont son père était l'un des fondateurs. Il restera 22 ans administrateur dont 15 ans à la présidence.

En 1973, Marius suit des formations intensives en agriculture à l'Université Laval. À l'université, il côtoie des gens de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent qui prennent leur avenir en main avec les Opérations Dignité. L'idée fait du chemin dans son esprit.

En 1974, avec un groupe de forestiers de la région de La Patrie, il forme l'Aménagement forestier et agricole des Appalaches, le premier groupement en Estrie. Il s'implique aussi dans la création des autres groupements forestiers de la région. Il demeurera 17 ans administrateur au groupement dont 13 années comme président.

En 1978, il devient administrateur du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Durant cette période, la direction est royautee par de gros entrepreneurs forestiers qui monopolisent la mise en marché. Aberré par cette situation, Marius devient un des ardents défenseurs de la gestion regroupée. «Difficile de faire de l'aménagement si tu n'as pas accès à une mise en marché

équitable», disait-il. Il a décidé donc de travailler en amont, d'où son implication au sein du Syndicat.

Administrateur au Syndicat de 1978 à 1995, il en a été le président de 1989 à 1995. C'est sous

son règne qu'est né ce qu'on appelle le modèle estrien, soit une bonne entente entre le syndicat et les groupements forestiers.

Fort de son leadership en Estrie, il accède à la présidence de la Fédération des producteurs de bois du Québec de 1992-1997. Comme président, il participe activement à la préparation du Sommet sur la forêt privée en 1995 dont l'un des enjeux était de confier l'aménagement aux organismes de gestion en commun et la mise en marché aux syndicats et offices. L'histoire, du moins pour l'instant, ne l'a pas écrit de cette façon.

Aménagiste émérite, il gagne, en 1986, la médaille de bronze au niveau provincial de l'Ordre du Mérite forestier. En 1987, il remporte la médaille d'or du Mérite forestier au niveau régional.

En 1996, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec lui décerne la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lothbinière. Cette récompense est remise à une personne extérieure à la profession dont les actions auront fait progresser la cause forestière et contribuer à l'avancement ainsi qu'au rayonnement de la profession.

La réalisation dont il est le plus fier? La création du groupement forestier! Une entreprise forestière ayant son siège social à La Patrie et dont il est un des actionnaires les plus dynamiques. À cette fierté, s'ajoute celle de l'adhésion du groupement à la certification forestière, un rêve qu'il caressait depuis plusieurs années.

Marius Blais fait partie au Québec d'une cohorte assez restreinte de forestiers visionnaires ambassadeurs de l'aménagement forestier dans une perspective de développement régional et durable.

Son intégrité demeure l'une de ses grandes qualités.

L'ensemble de son œuvre en foresterie aura été de faire passer, en priorité, les intérêts de la collectivité.

Marius Blais est un authentique bâtisseur de la culture des groupements forestiers.



Photos Guy Lamia

M. Blais s'adresse aux congressistes durant le banquet du lundi 24 août 2009 à la suite de la remise de son prix.